

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

7 février 2026

Privas

Sommaire

LISTE DES PRÉSENTS	2
RAPPORT MORAL	3
ENSEIGNER	7
PARTAGER	9
DOCUMENTER	10
SECOURIR	15
PRÉSERVER	17
CADRE TECHNIQUE FÉDÉRAL	22
COMPTE RENDU FINANCIER	24
CONSEIL ADMINISTRATION	31



Fédération Française
de Spéléologie

COMPTE RENDU 2025

Comité Départemental Spéléologie **Ardèche**

130 Chemin du Cirque de Gens 07120 CHAUZON

06 37 12 85 / cds.07@wanadoo.fr

LISTE DES PRÉSENTS

REPRÉSENTANTS	Signature	CLUBS	REPRÉSENTANTS	Signature	CLUBS
1		Saint Montan	28	BARTH	Vallon
2		Saint Montan	29	Pouvoir	Vallon
3		Saint Montan	30	Pouvoir	Vallon
4	Jérôme JOURET	Aubenas	31	BELAIR	Vallon
5	pouvoir.	Aubenas	32	Pouvoir	Vallon
6	pouvoir	Aubenas	33	Pouvoir	Vallon
7	GODEFIN	Aubenas	34	Berger	Vallon
8	Pouvoir	Aubenas	35	pouvoir	Vallon
9	Pouvoir	Aubenas	36	pouvoir	Vallon
10	RJUN	Aubenas	37		Vallon
11	FAUQUE	Aubenas	38	Higel	Saint Montanais
12	GENUITE Pal	Aubenas	39	Alaron	Saint Montanais
13	POUVOIR	Aubenas	40	Berthier	Saint Montanais
14		Saint Marcel	41	Pouvoir	Saint Montanais
15		Saint Marcel	42		Individuels
16		Les Vans	CONSEIL ADMINISTRATION		
17		Les Vans	1	GENUITE Anne Marie	SCA
18	Nathalie BOUCHET	Privas	2	GOUDIAN Claire	
19	Virginie BAIMONT	Privas	3	ZANONI Marc	SCA
20	Karine LAOREY	Privas	4	ROCHEIL Sébastien	SCSH
21		Joyeuse	5	GARNIER Gérard	CSGA
22		Joyeuse	6	RACAPE Béatrice	Excusé
23		Joyeuse	7	CARFANTAN Yannick	excusé
24	Noé Verges	Orgnac	8	GAMONDES Cendrine	SCSM
25	pouvoir	Orgnac	9	GOUDIAN Noé	excusé
26	pouvoir	Orgnac	10	HOMYER Pascale	SCA
27		Orgnac	11	LHYVERNET David	Excusé
43	Noé Verges	ARSPAN	12	LOIRE Jérôme	excusé
44		Bartade	13	PARAVEL Benoît	
45		Bourg Saint Andéol	14	TOCINO Stéphane	Excusé
45		Bourg Saint Andéol	15		
47		Bourg Saint Andéol	16		
			17		

Les associations suivantes ne sont pas représentées :

Individuels / Bourg Saint Andéol / Bartade / Saint Montan / Les Vans / Saint Marcel

Le nombre de votants présents ou représentés est de 30 sur 47 possibles.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

39 licenciés assistent à l'Assemblée Générale.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 15h

CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 19h



Signature

RAPPORT MORAL : Anne-Marie GENUITE

Bonjour à toutes et à tous et merci à vous d'être venus.

Je tiens tout d'abord à excuser l'absence de :

- Monsieur Hervé SAULIGNAC, Député de l'Ardèche.
 - Madame Isabelle MASSEBOEUF, Première adjointe au Maire de Privas et Conseillère Régionale.
 - Monsieur Karim GERNIGON, responsable DRAC pour l'archéologie en Auvergne Rhône-Alpes.
 - Madame Frédérique MARCOUX, Chargée des sports de nature au Conseil Départemental de l'Ardèche.
 - Monsieur Noé GOUDIAN, bien connu des spéléos ardéchois, nouveau Président du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de spéléo depuis le congrès régional de LUSSAS qui vient d'être papa d'un petit Félix.
 - Monsieur Yannick CARFANTAN, membre du Conseil d'Administration retenu pour des raisons familiales.
- Monsieur Thierry MARCHAND qui postule au Conseil d'Administration retenu pour des raisons familiales.
- Tous saluent notre assemblée d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier l'ASP qui nous accueille cette année chez elle à Privas et qui a mis tout en œuvre pour que cette AG soit un succès.

En février 2025, lors de notre dernière assemblée générale à Saint Marcel je vous disais mes 3 inquiétudes ; elles sont toujours là. Dans le désordre : mes inquiétudes quant aux restrictions à notre liberté de pratique corrélées aux problèmes environnementaux, problèmes que je suis loin de nier. Inquiétudes suite à l'augmentation inexorable des taux de CO₂ en Ardèche porteuses de danger pour notre pratique et enfin des inquiétudes concernant la pérennisation de l'emploi de notre salarié.

1 – Tout d'abord, les relations entre environnement et pratique de la spéléo :

2025 a été marquée par la fin de la consultation sur la nouvelle réglementation de la RNNGA. Le bilan est mitigé. Nous avons beaucoup bataillé ; d'abord pour faire reconnaître notre travail (prospections, explorations ...) et cela a été le cas : ce type d'activité est maintenant reconnu comme « spéléo scientifique », mais cela s'accompagne de nouvelles contraintes. Nous ne sommes notamment pas parvenus à faire annuler la Zone de Quiétude pour Chiroptères dans la partie basse de Saint-Marcel et ce à ma grande déception, bien que j'aie tenté jusqu'au bout de négocier une autre solution. Ces zones sont maintenant devenues opposables (=verbalisables). Soyez vigilants lorsque vous allez faire de la spéléo dans les gorges, lisez bien la liste des cavités à réglementation particulière. En cas de non-respect de la réglementation, particulièrement des Zones de Quiétude, vous courez de très gros risques ainsi que l'explique le juriste de notre fédération dans un message aux fédérés inclus dans « La Cordelette n°14 » d'Octobre 2025 que je vous conseille fortement de lire et que je tiens à la disposition de tous. Notre salarié vous détaillera davantage ce qui va changer dans la Réserve à partir de cette année. Pour ce qui est de Chabanne, les choses semblent complexes et le COPIL qui devait acter l'entrée de Chabanne dans la RNR est remis au 1^{er} semestre 2026 ; probablement (même si je n'en suis pas certaine) suite au refus des propriétaires d'allonger la durée de leur bail et à la décision de la mairie de Lussas de ne pas accepter une réglementation qui restreigne les accès au site. A suivre donc. Notre salarié vous présentera plus longuement nos autres actions, notamment celle qui concerne le canyoning dans la Besorgue. Il faut garder à l'esprit que le libre accès aux canyons ardéchois risque de se complexifier dans le proche avenir. Nous serons vigilants mais ... parfois, nous n'avons pas le manche.

2 – Pour la question du CO₂ ; nous avons tous pu constater les taux importants relevés cette année parfois même dès l'entrée des trous, ce qui nous a amenés à envoyer un courrier à la fédération des randonneurs pour les avertir du danger potentiel. Je souhaite voir aboutir le projet de doter le maximum de clubs du département de CO₂mètres normalisés qui nous permettraient non seulement d'assurer notre sécurité mais aussi de pouvoir noter les taux de CO₂ au-delà de 4 % dans un but scientifique afin de mieux étudier le phénomène. Cela va malheureusement demander beaucoup d'argent alors que nous sommes loin d'être riches mais si nous nous y mettons tous, je suis sûre que nous allons parvenir à trouver ces fonds. Peut-être



même pourrions-nous envisager d'organiser en Ardèche, dans les années qui arrivent, un colloque sur le CO₂. Par ailleurs, je tiens à saluer l'engagement de tous ceux et celles qui ont contribué aux belles réussites des opérations de ventilation des trous gazés. Ces opérations ont fait la preuve de l'efficacité du matériel et de celle de nos équipes ; elles contribuent aussi à apporter de l'expérience au SSF 07. Nous sommes tous bien conscients que si nous voulons continuer à faire de la première en Ardèche, il est important que nous parvenions à trouver des solutions ou au moins des aides pour les explos. Cela dit, soyez extrêmement prudents, je vous rappelle que les conséquences du CO₂ sur la santé ne sont pas totalement connues et comportent des risques létaux.

3 – Mon troisième point porte sur la pérennisation de l'emploi de de notre salarié qui est une de mes principales inquiétudes. Il faut toujours sauver le soldat J ... !

En 2025, nous ne sommes pas restés sans rien faire : Le vice-Président du Conseil Départemental, chargé des sports, nous ayant enjoint de prendre part à un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA, qui est une sorte d'audit), nous nous sommes lancés dans le processus qui nous a pris un nombre de jours de travail très conséquent. Cependant, même si j'étais plus que sceptique au départ, je dois reconnaître que cela nous a apporté plusieurs choses :

- A- Tout d'abord une meilleure lisibilité de nos activités qui sont tellement nombreuses et variées que nos interlocuteurs ont souvent du mal à comprendre ce que nous faisons. Dorénavant et y compris sur le plan comptable, nous présenterons nos activités autour de 5 verbes : Enseigner, Préserver(environnement), Secourir, Documenter (fichier), et Partager (actions vers le grand public).
- B- Le DLA nous a aussi amenés à imaginer un nouvel outil de suivi budgétaire qui nous permettra une analyse plus fine de notre situation financière, au fil des mois.
- C- Nous avons aussi pu mieux analyser l'impact de chacune de nos activités sur le budget en y incluant mieux la part des salaires et les cotisations patronales.
- D- Enfin, nous avons mis en évidence des pistes visant à nous prémunir des baisses de subventions publiques que nous craignons, particulièrement à partir de 2027. Ces pistes sont les suivantes :
 - a. Mise en place d'une commission ou d'un groupe « Communication » visant à aller démarcher des entreprises locales dans un objectif de mécénat ou de *sponsoring*. Pour cela, une plaquette de présentation du CDS est déjà en gestation mais nous allons avoir besoin de l'aide de tous, notamment pour les démarchages qui s'annoncent.
 - b. Appel aux collectivités ou organismes susceptibles de nous aider : nous sommes actuellement en train de finaliser diverses demandes auprès des services de Jeunesse et Sports.
 - c. La Fédération veut elle aussi bien nous aider financièrement en nous confiant un an sur 2 l'organisation d'un événement national du type « Assises du Karst ».
 - d. Bien entendu, nous ne négligerons pas les initiatives des spéléos locaux qui, en 2025 ont été très actifs pour aider le CDS : sans évoquer toutes les initiatives, citons en quelques-unes : certains ont réalisé et nous ont donné un stock de superbes calendriers perpétuels que nous revendons au bénéfice du CDS ; une autre équipe a permis, en mars 2025 que l'AG du CSR AURA soit un succès : certains participants m'ont encore récemment parlé de la qualité de notre accueil et du bon repas que nous avons concocté . Et cela sans parler de toutes les fois où pros comme non-pros ont donné un coup de main gratuitement, quand il fallait quelqu'un pour encadrer, notamment pour les JNS, pour aider ... et je n'oublie pas les abandons de frais systématiques de tous nos membres ; c'est quelque chose qui marque nos interlocuteurs et qui témoigne de notre fort attachement au CDS et à l'emploi de notre salarié. Nous devons continuer sur cette lancée pour que notre discipline soit valorisée et reconnue par tous en Ardèche. Nous souffrons manifestement d'un déficit de communication que nous devons tenter de combler.



Quelques informations en vrac sur 2025 et pour 2026 :

1- Les biospéléologues ont souhaité que je vous transmette la demande suivante : lorsque vous désobstruez, pensez à stocker les déblais ailleurs que dans les flaques ou gours car ce sont des lieux de vie privilégiés pour toute une faune variée et minuscule pas encore très connue : la vie sous terre ne se limite pas aux chauve-souris. Le CDS a l'intention d'organiser cette année conjointement avec la Réserve des Gorges une initiation d'une journée à la biospéléo, cette journée, déjà prévue en 2025, n'a pas pu se réaliser pour des raisons indépendantes du CDS.

2- Le CDS s'est aussi employé à laver l'honneur de l'ASP suite à un article parue sur la revue fédérale : les choses sont en cours.

3- Nous avons eu 2 nouveaux initiateurs au cours de l'année 2025 : Cécile Verspieren et Vincent Stephann, tous deux au SC d'Aubenas. Bravo à tous les deux ! Je rappelle que le CDS a mis en œuvre une politique d'aide financière à la formation. La formation, c'est un gage de qualité de la pratique, pour sa sécurité comme pour son rayonnement. Si vous souhaitez vous diplômer, le CDS vous aidera aussi à préparer l'examen alors n'hésitez pas et diffusez l'information au niveau des clubs.

4- Autre bonne nouvelle, après de nombreuses négociations, le Préfet de l'Ardèche a signé avec le CDS la nouvelle convention secours. Stéphane TOCINO, notre CTDS développera la suite des événements dans le rapport de la commission Secourir.

5- Barbara Rodier effectue en 2026 un stage de plusieurs mois au CDS dans le cadre de sa licence pro. Elle va s'attaquer à la tâche difficile de conventionner de nouvelles cavités afin de les inscrire au PDESI (ce qui sécurise l'usage de ces cavités par les spéléos) et, ensuite, elle va essayer de sortir un topoguide des cavités ardéchoises ce qui devrait nous rapporter des sous.

6- Le glissement du fichier départemental vers KARSTEAU est bien engagé grâce au travail monumental de Gilbert Platier et de Jean Luc Guichard qui vous en parleront tout à l'heure.

7- Et pour rester dans l'optimisme, sachez que 2026 s'ouvre pour le CDS sur un beau projet scientifique, celui de traçages dans la cuvette de Saint André de Cruzrière ; projet dont vous parlera notre salarié et pour lequel les volontaires seront mis à contribution... comme d'habitude.

8- Enfin, pour reparler de sous, comment se portent nos finances ? Nous avons cet année un excédent de plus de 3800 Euros. Super ! direz-vous ... mais ce n'est pas si simple : sans la rallonge de 5000 € à laquelle a consenti exceptionnellement le Département, sans l'importance des dons dont nous avons bénéficié cette année (mais je rappelle que les dons sont aléatoires, surtout quand une partie d'entre eux provient des secours), malgré un montant des prestations réalisées par notre salarié cette année d'environ 20 000 € (c'est considérable) et malgré une politique très maîtrisée de nos dépenses ...nous serions largement dans le rouge. Je souhaiterais donc que nous constituions un matelas, une sorte de cagnotte dédiée, destinée à nous prémunir des impondérables. C'est un objectif ambitieux mais la solidarité des spéléos ardéchois ne s'est jamais démentie, alors unissons nos forces....

ADOPTION DU RAPPORT MORAL

VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
30	0	0	30	ADOPTÉ

Vote à main levée



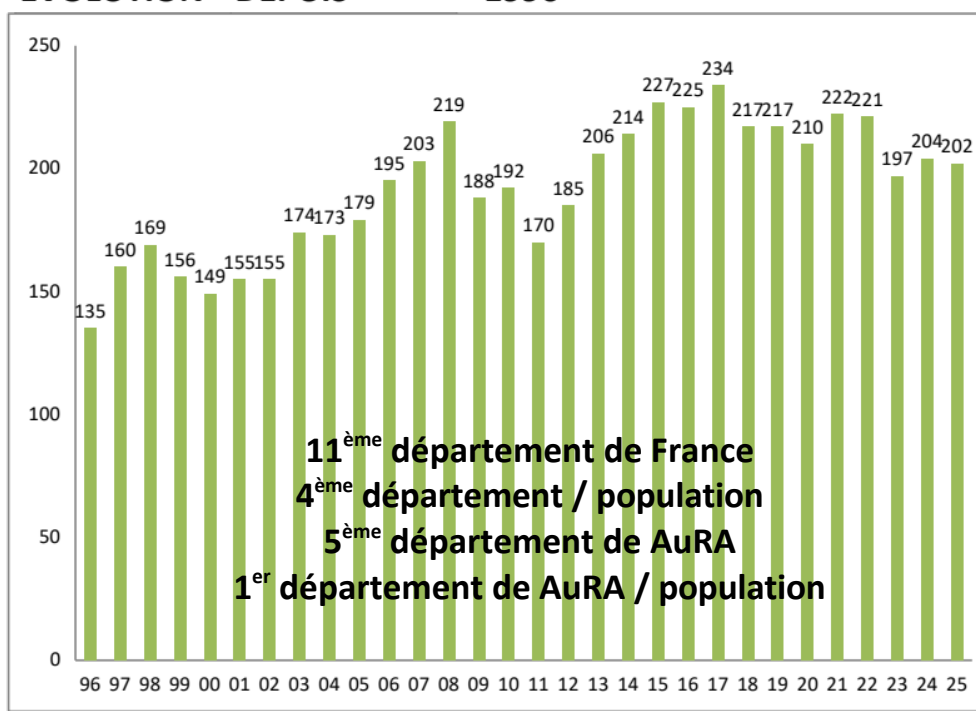
LES CLUBS DU DEPARTEMENTS

LICENCES SPELEOLOGIE 2025



CLUBS	Total adhérents	hommes	femmes	- 26 ans	2024
SAINT MONTAN	12	9	3	1	12
AUBENAS	48	38	10	8	48
SAINT MARCEL	9	9	0	0	8
LES VANS	6	5	1	1	5
PRIVAS	15	10	5	2	18
JOYEUSE	14	12	2	2	14
ORGNAC	16	12	4	1	19
VALLON	49	26	23	22	47
BOURG ST ANDEOL	11	7	4	4	12
SAINT MONTANAIS	18	13	5	3	17
Individuels	4	2	2	0	4
TOTAL	202	143	59	44	204
POURCENTAGE		71 %	29 %	22 %	

EVOLUTION DEPUIS 1996



COMITE DÉPARTEMENTAL SPELEOLOGIE ARDÈCHE

130 chemin du Cirque de Gens 07120 CHAUZON Tél : 06 37 12 85 40

cds.07@wanadoo.fr

Agréée Jeunesse et Sport, Sécurité Civile et Protection de l'Environnement

Code APE : 9312 Z / N° SIRET : 432 137 800 00012



Signature

ENSEIGNER : Judicael ARNAUD

LICENCIES FFS

École Départemental de Spéléologie

- Des formations techniques en falaise ou portique (2 séances).
- Des classiques : Aven de Peyrejal / Aven Cellier / Goule de Foussoubie / Gours Fumant / Scialet Micheliet / Gouffre Berger (-600) / Cocalière / Chasserou / Réseau du Solvay

Ces week-ends ont été animés et encadrés par 5 cadres des clubs d'Aubenas, Vallon et Orgnac.

TOTAL : 11 sorties / 39 participations

Fédération Française de Spéléologie

Stage Archéologie niveau 2 les 15 et 16 novembre au CREPS de Vallon Pont d'Arc

TOTAL : 2 sorties / 18 participants

Aides Financières

Cécile VERSPIEREN et Vincent STEPHANN (Spéléo Club Aubenas)

TOTAL : 2 Initiateurs

SCOLAIRES

École Primaire Volamau (Vogüé)

Effectifs : 24 élèves de CE1-CE2

Séances : 4

- Présentation de la spéléologie et du milieu souterrain ardéchois (20/02/2025)
 - Randonnée karstique au village de Vogüé (20/03/2025)
 - Découverte de la spéléologie et du milieu souterrain à la Cotpatière (03/04/2025)
 - Découverte de la spéléologie et du milieu souterrain à Peyroche (17/04/2025)
- Encadrements CDS07 : 1 DE spéléo + 1 DE spéléo supplémentaire pour les sorties souterraines + matériel

Lycée Vincent d'Indy (Privas)

Effectifs : 40 élèves

Séance : 2 (04/06/2025 à la Grotte des 2 Avens)

Encadrement CDS07 : 2 DE spéléologie + matériel

Lycée Marcel Gimond (Aubenas)

Effectifs : 9 élèves dans le cadre des activités de l'Association Sportive

Séance : 1 (28/05/2025 à la Grotte des 2 Avens)

Encadrement CDS07 : 1 DE spéléologie + matériel

Université Grenoble Alpes (CERMOSEM - Mirabel)

Effectifs : 12 élèves de Licence Pro « Protection et valorisation du patrimoine

» Séance : 2 (10/01/2025 : présentation + Aven des Côtes).

Encadrement CDS07 : 1 DE spéléologie + matériel

TOTAL : 9 séances / 85 participants



Collège Henri Ageron (Vallon Pont d'Arc) – Section Sportive Scolaire Spéléologie

Effectifs : 24 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} au sein de la Section Sportive Scolaire Spéléologie

Séances : 24

3^{ème} : Aven Cordier/Aven Isa/Portique CREPS/Aven de Chazot/Fontaine de Champclos/2 Avens/Falaise Base Dep/Grotte de l'Ours/Portique CREPS/Plaine des Gras

4^{ème} : Grotte des Châtaigniers/Portique CREPS/Grotte Nouvelle/Aven de Bizac/Grotte du Déroc/2 Avens/Falaise Base Dep/Saint Marcel (réseau 3) /Grotte de la Chaire/Grotte de la Rouvière/Grotte de l'Ours/Grotte du Chasserou/Portique CREPS/Grotte des Chataigniers

Encadrement CDS07 : 1 DE spéléo pour les sorties souterraines et techniques

TOTAL : 24 séances / 24 participants

Ardèche Spéléo Trip avec les élèves de 3^{ème} – Section Sportive Scolaire Spéléologie

Du mardi 10 au jeudi 12 juin 2025, de Vallon Pont d'Arc à Saint Martin d'Ardèche.

Réalisation de la traversée Aven Despeysse – Grotte de Saint Marcel.

Merci aux encadrants supplémentaires (Pierre Blachier, Benoit Paravel, Stephane Guillard, Gérard Garnier et Vincent Stephann) et aux partenaires (Département de l'Ardèche, Fédération Française de Spéléologie, Grotte de Saint Marcel d'Ardèche, Vallon Plein Air, Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche), et surtout aux parents pour leur confiance.

PARTENAIRES FINANCIERS

Le CDS07 remercie les partenaires financiers qui ont rendu possible ces actions.



PROFESSIONNELS

Agents du ministère de la Culture

2 sessions organisées et encadrées au CREPS de Vallon Pont d'Arc pour le compte de la FFS.

TOTAL : 10 séances / 30 participants

Diplôme d'État de Spéléologie

Plusieurs séances sur la karstologie, la réglementation, l'environnement pour le compte du CREPS de Vallon Pont d'Arc + 1 stagiaire dans le cadre de l'UC1/UC2 pour la conduite de projet.

TOTAL : 8 séances / 25 participants

IFREEMIS

1 session encadrée à l'attention d'agents du CEN Aquitaine et de la LPO Ardèche, pour le compte du CREPS.

TOTAL : 3 séances / 9 participants



PARTAGER : Judicael ARNAUD

Journées Nationales Spéléologie

4-5 octobre au Musée Al d'Alba la Romaine dans le cadre du hameau des sciences « Journées de l'archéologie souterraine et de la spéléologie »

- une exposition
- une présentation sur les Grottes d'Ardèche dans le cadre des RDV archéo organisée par la FARPA
- une tyrolienne et un atelier de remontée sur corde sur le site du Musée Al animés par ETIENNE Gilles / FAUQUE Michel / GUDEFIN Jacques / LHYVERNET David / GOUDIAN Noé / JOURET Jérôme / Stéphane TOCINO / LONGIN Christophe.
- des sorties spéléo à la Grotte du Dérocs encadrées par Philippe BARTH / Gérard GARNIR / Barbara RODIER et Florence COLINET.

TOTAL : 2 journées / 120 participants

Rencontres souterraines de Saint Marcel

21 juin à la Grotte de Saint-Marcel

Présentation de l'historique des explorations du réseau souterrain de Saint-Marcel

TOTAL : 1/2 journées / 50 participants

31 ans de la Grotte Chauvet : 17 décembre à Chauvet 2

Mise en place d'un atelier remontée sur corde avec les élèves de la section spéléo du collège de Vallon Pont d'Arc. Atelier ouvert au public.

TOTAL : 1/2 journées / 30 participants

Autres public

1 sortie à l'Aven Cordier pour l'entreprise AVEN

1 sortie à la Carrière Boissonier (Saint-Restitut) pour l'association des Carrières de la Pierre Blanche du Tricastin

TOTAL : 2 sorties / 40 participants



DOCUMENTER : Gilbert PLATIER

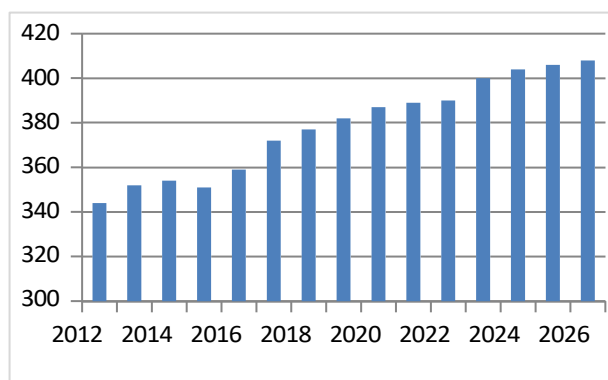
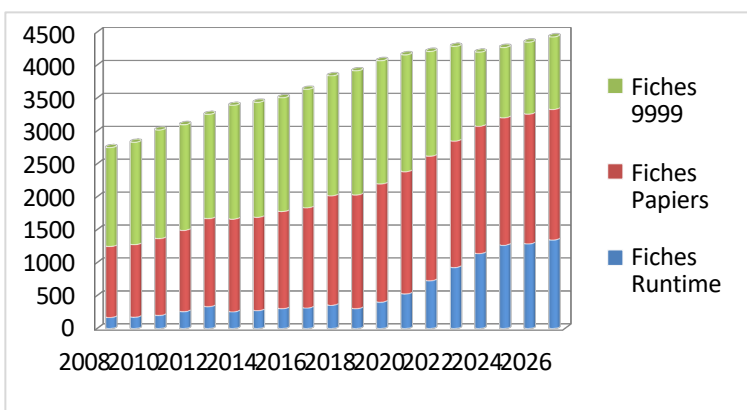
INVENTAIRE DES CAVITES DE L'ARDECHE

En quelques chiffres

L'inventaire des cavités comptabilise 4 430 entrées (+86/2025). 116 fiches ont fait l'objet d'une mise à jour et 16 nouvelles fiches ont vu le jour. La spéléométrie progresse + 2 400 mètres, soit un total de 408 km.

La version informatique (Runtime) 2026 (n° 19) a été reconduite afin de palier le retard pris dans le transfert vers Karsteau. Elle est complétée par :

- une topothèque (4 742 éléments),
- une photothèque (4 408 vues, principalement des entrées),



MINES

Depuis 2023, j'ai entrepris l'inventaire des entrées de mines encore accessibles.

Pour réaliser ce travail je me réfère à la liste des sites dressée par Balazuc au nombre de 32. Cette nouvelle passion m'a éloigné de la pratique spéléologique, j'y consacre du temps avec la modération liée à mon âge, tout en étant confronté à une certaine démotivation compte-tenu de la minceur des résultats obtenus.

Emplacements introuvables, nivelés au bulldozer, ouvertures murées, bâtiments rasés, témoins oculaires disparus... Les mines de l'Ardèche ne sont plus qu'un lointain souvenir. On peut le regretter car nous avons tiré un trait sur un patrimoine industriel considérable. Une ville comme Privas pourrait l'exploiter sur un plan "touristico-culturel" en organisant des visites (sur et sous) le terrain. Les galeries à St Priest ne manquent pas !

Pour revenir à l'inventaire des entrées de mines la création d'un runtime consignait les résultats ne se justifie pas, bien que rien ne soit terminé (il reste les installations Nord Ardèche à inventorier) ; je n'en attends pas grand-chose, le secteur est trop industrialisé, les zones pavillonnaires ont remplacé depuis longtemps les chevalements d'extraction.

J'irai tout de même, au moins pour honorer ma devise : "aller voir et rendre-compte" !



MIGRATION VERS KARSTEAU - JL-GUICHARD

L'inventaire des cavités de l'Ardèche a commencé au début des années 70 sous l'impulsion de Gilbert PLATIER. Cet inventaire est repris vers 2005 toujours avec Gilbert PLATIER, il s'est informatisé à partir de l'année 2007. L'objectif était d'avoir un outil informatique permettant de centraliser toutes les informations connues à ce jour sur le département, un travail colossal sur le terrain, les communications, les archives personnelles ou de clubs disparues, ... Depuis quelques années, le problème est de trouver une solution pour pérenniser ce patrimoine et le rendre accessible.

Le choix s'est porté sur [Karsteau](#).

Cette solution présente les avantages suivants : elle est reconnue et soutenue par la FFS, dotée d'un budget pour son développement et son hébergement, développée par un professionnel.

Structure de Karsteau

Entrée		Cavité
Nom / Synonyme		Nom / Synonyme
Coordonnées		Spéléométrie
Commune / Secteurs / Zones		Statut
Documents (texte,pdf, jpeg,kml ...)		Documents (texte ,pdf, jpeg,kml ...)
Photo entrée		Bibliographie
Informations		Topographie
Inventeurs / Explorateurs		Description
		Fiche équipement

Statut des cavités dans Karsteau	Droit d'accès
Cavités classiques	Visiteurs sans identification
Cavités	Membres FFS à l'inscription avec identification
Cavités cachées	Membres FFS avec identification + droits spécifiques

Droits d'auteur

Les coordonnées et le nom d'une cavité ne sont pas soumis à des droits. En revanche, tous les documents (descriptions, topographies, photographies ...) sont soumis à des droits d'auteur.

Gilbert PLATIER, Thierry MARCHAND, MJC La Voulte, AS (Privas) ont donné leur accord pour transférer leurs informations contenues dans le Runtime vers Karsteau. Cela représente actuellement plus de 3 000 entrées, 1650 photos d'entrée, 1 200 topographies, 1 400 descriptions + la bibliographie



Proposition de fonctionnement Karsteau 07

Statut des cavités dans Karsteau	Droit d'accès
Cavités classiques + Documents	Visiteurs sans identification
Cavités $\leq$ 50 mètres + Documents Cavités $\geq$ 50 mètres - Documents	Membres avec identification Validation par administrateur Karsteau
Cavités $\leq$ 50 mètres + Documents Cavités $\geq$ 50 mètres + Documents	Membres avec identification Validation par administrateur Karsteau 07
Cavités cachées	Membres avec identification + droits spécifiques

Administrateurs Karsteau 07

Ils signent une charte Karsteau 07

Ils sont nommés par le bureau du CDS07 pour une olympiade Ils contrôlent les données spéléologiques des contributeurs. Ils gèrent les droits d'accès des membres et contributeurs.

Contributeurs Karsteau 07

Ils signent une charte Karsteau 07.

Ils sont cooptés par les administrateurs pour une olympiade.

Ils saisissent des données spéléologiques en création ou en modification sur l'ensemble du département ou limité à un secteur

ETES- VOUS POUR/CONTRE UNE ADMINISTRATION DE L'ARDECHE DANS KARSTEAU PAR LE CDS07 SELON LES MODALITES PRESENTEES CI-DESSUS

VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
30	0	0	30	ADOPTÉ

Vote à main levée



DOCUMENTER : Judicael ARNAUD

RESEAU METIER CNRS-MSK

Le CDS07 est intervenu pour l'organisation de l'accueil et des sorties souterraines, dans le cadre d'un atelier technique sur les transmissions de données à la Cocalière et le suivi Radon à la Grotte de Saint Marcel.

BIOKARST

Le CDS07 est intervenu pour l'organisation de l'accueil et des sorties souterraines.

Le Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés (LENHA – Lyon), EDYTEM (Chambery) et l'École des Mines d'Alès ont terminé leur mission de terrain sur la cuvette de Saint-André-de-Cruzière en relevant l'ensemble des substrats artificiels (billes d'argile) afin d'échantillonner les communautés microbiennes. Lina FABRE a soutenu sa thèse sur ce sujet, mais sans exploiter les résultats obtenus sur ce site), espérons que cela se fera prochainement. L'École des Mines a laissé quelques stations (Condamines, Sauvas, Chadouillet et Pichegru) équipées de sondes CTD (pression/conductivité).

TOPOGRAPHIE GROTTES DE TOURANGE

Dans le cadre du renouvellement d'autorisation d'exploitation de la carrière d'Allissas, le CDS07 est intervenu pour accompagner un cabinet de géomètre. L'objectif était de relever la topographie de la Grotte de Tourange, afin de documenter la côte d'écoulement du ruisseau souterrain qui se développe à proximité immédiate du site et dont l'exploitation envisagée se terminera à la côte 190 mNGF), ce qui serait susceptible de modifier les circulations d'eau souterraine drainant le massif karstique.

Pour information, COLAS est en train de revendre la carrière.

Pour rappel, l'arrêté préfectoral donnant autorisation d'exploitation précise dans son article 1.10.5 :

« un suivi du réseau souterrain de la Grotte de Tourange sera réalisé sous l'expertise d'un bureau d'étude mandaté par l'exploitant et en collaboration avec les spéléologues locaux ».

Pour rappel encore, l'exploitant s'est engagé, dans le cadre d'une mesure volontaire, à réduire l'impact sur la biodiversité de son activité, en proposant la fermeture de la Grotte de Tourange afin d'éviter le dérangement des chiroptères présents dans l'entrée de la cavité en période hivernal (cf. CR Environnement 2023).

SUIVI PIEZOMETRIQUE DES AQUIFÈRES SOUTERRAINS DE L'ARDÈCHE

Suite à l'achat de 30 sondes REEFNET par l'intermédiaire du CSR AuRA, le CDS07 s'est lancé dans un suivi à haute densité de la Cuvette de Saint-André-de-Cruzière sur une durée de 3 ans.

Au 31/12/2025 :

- 10 sondes retirées (dont 1 qui n'a pas fonctionné et 1 qui n'a pas été retrouvée).
- 6 sondes encore en place (Tegoul/Nielou/Jessie/Peyrejal SP1 Aval/Peyrejal SP2 Sauvas/Cocalière au Puits de l'Aventure).
- Il faudrait rapidement retirer les sondes encore en place.
- Il faut espérer que les résultats seront valorisés par une publication ultérieure.



Equipe projet
Judicaël ARNAUD - Comité Départemental Spéléologie Ardèche (salarié)
Benjamin DUBOIS - Comité Départemental Spéléologie Ardèche (stagiaire)
Hugues BRENTGANI - Syndicat Mixte ABCèze
Séverin PISTRE - Laboratoire HydroSciences Montpellier
Laurent CADILHAC - Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse

Cherche spéléos capables de faire du jaugeage hydraulique.

- Injections simultanées (Clayse – Condamine – Cocalière) = 3 équipes spéléo
- Suivi (Chadouillet – Marron – Espoir – Combe Blanc) = 2 sorties / semaine



Ala

SECOURIR : Stéphane TOCINO

LA SITUATION ADMINISTRATIVE

J'ai l'impression d'avoir fait un bon de 10 ans en arrière, presque d'avoir rajeuni de 10 ans, à l'époque où nous validions notre Plan de secours en 2016 !

Nous avons en 2025 entamé la « refonte » de nos documents réglementaires et administratifs à l'aune de la circulaire du 05 août 2024. Cette circulaire propose une déclinaison départementale de convention d'assistance sur le modèle signé entre la DGSCGC (ministère de l'intérieur) et la Fédération Française de Spéléologie, elle propose aussi un guide ORSEC SMS en cohérence avec cette convention afin d'aider les départements à adopter une « Doctrine opérationnelle » en tenant compte des spécificités locales.

Nous avons priorisé la signature de la convention d'assistance liant la Préfecture et le CDS qui donne un cadre et un statut à notre commission Secours. Suite à plusieurs rencontres avec les autorités du département (sous-préfet de Largentière, Directeur de Cabinet et Mme la Préfète) pour présenter le SSF, ses missions et ses prérogatives, nous avons proposé à la signature le modèle de convention de la circulaire fin 2024 dans l'espoir que ce modèle de convention soit signé en l'état.... Soumis pour avis au SDIS, le modèle de convention a été amendé dans des termes qui ne correspondaient pas à nos attentes, car ces amendements visaient essentiellement à réduire le champ de compétence du SSF et à introduire dans cette convention des moyens SDIS ayant une incidence sur les prérogatives du SSF. Au mois de juillet, Mme la Préfète avant son départ a réalisé un arbitrage du document, dans une version acceptable pour nous et la convention a été signée par Monsieur le Préfet en janvier 2026.

En 2026, nous allons travailler en collaboration avec le SDIS à la révision des Dispositions Spécifiques ORSEC Secours en Milieu Souterrain et comme il y a 10 ans, ce travail risque de s'inscrire au rythme lent d'un temps long... Le SIDPC prévoit toutefois un exercice Préfectoral qui validera les DS ORSEC SMS début 2027. A vos agendas !!!

En 2026, nous allons travailler à la mise à jour des procédures d'engagement des équipes et des moyens spécialisés en désobstruction en collaboration avec les services de la Préfecture.

OPERATIONNEL

Pas de changement notable pour le SSF 07 :

Le lot de matériel entreposé dans la remorque à Chauzon fait l'objet d'un suivi régulier, il est prêt à être utilisé. Nous avons investi dans du matériel technique d'évacuation en 2024 et cette année nous avons révisé et remis à jour le lot ASV, investi aussi dans les moyens de communications filaires. Le lot de Ventilation a été renforcé par l'achat d'un groupe électrogène de 4KW sur les fonds du SSF National.

La liste des sauveteurs est en augmentation passant d'un effectif de 87 sauveteurs opérationnels et fédérés en 2025 à 94 sauveteurs en 2026.



LES FORMATIONS

Stage national Assistance Victimes : Béatrice Racapé et Pierre Blachier qui vont apporter leur aide à Seb Rocheil dans l'organisation et la dynamisation de l'équipe ASV.

On notera la participation et l'intégration de Eloïse Coutaz comme cadre du stage national équipier/chef d'équipe sur le Vercors Drôme à la Chapelle en Vercors.

11 octobre à la Cocalière sur les spécialités ASV et Transmission avec 11 participants.

12 octobre au portique du CREPS à Vallon sur la spécialité évacuation avec 12 participants.

Plusieurs exercices ventilation :

Le 12 juillet à la Goule de Foussoubie 11 participants (CDS07)

Le 20 octobre à l'Aven Noël 15 participants (ARSPAN)

Le 29 décembre à l'Aven d'Ornag 20 participants (CDS07)

Ces exercices ventilation ont eu lieu dans des profils de cavités très différents et ont donné lieu à des résultats souvent concluants et riches d'enseignements.

Pour 2026

3 trois personnes ont répondu présentes pour participer aux stages nationaux :

Clément Pierru et Vincent Stéphan pour le stage équipier/chef d'équipe dans les Bouches du Rhône à la Toussaint. Noé Goudian pour le stage gestion qui aura lieu dans le Var à la même période.

Cette implication dans les stages nationaux va permettre de dynamiser, de renforcer et aussi de rajeunir l'équipe en place...

LES INTERVENTIONS

Trois secours :

Le 25 janvier à l'aven Noël (lésion poignet suite à une glissade sur le rebord d'un gours)

Le 16 avril à l'évent de Foussoubie (lésion cheville dans la traversée Event sup suite à une glissade).

Le 28 mai à l'aven Chazot (chute dans le puits d'entrée).

Deux auto secours :

Le 30 mai à la Goule de Sauvas (luxation épaule)

Le 24 octobre 2025 à la grotte de Peyroche (lésions au rachis, aux côtes et au coude).

Et une recherche de spéléos partis du Vercors pour venir en Ardèche et dont on était sans nouvelles... (prise de contact avec la gendarmerie).

Ce nombre important d'événements en 2025 sur le département, nous rappelle la nécessité de maintenir une commission secours fiable, opérationnelle et reconnue.

Merci à vous pour votre implication au service de toutes les personnes qui pourraient se retrouver en difficulté sous terre.



PRÉSERVER : Judicael ARNAUD

CHIROPTÈRES

Suivi des populations : Le CDS07 est intervenu pour suivre les populations de la grotte des 2 Avens et de la Grotte des Cayres (2 fois).

Projet LIFE Minioptères : Le CDS07 a participé, en partenariat avec la LPO, pour la sélection des sites et des actions à mettre en place à l'échelle régionale. Cependant, la FFS n'a pas accepté les conditions imposées (baisse du budget, abandon de l'action sécurité jugée prioritaire par la FFS) et a donc été contrainte de se désengager du projet.

Extrait RETEX FFS Projet Life Minioptère : « hormis en Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons choisi de maintenir notre position et de préserver la valeur de notre engagement. Malgré deux échanges avec la présidence de la SFEPM, notre refus de réduire encore nos budgets a conduit le chef de projet, la SFEPM, à ne plus nous associer au projet.

SUIVI ET GESTION DE SITE

PDESI - Entretien cavité

Grotte de Saint-Marcel (terminus Réseau 1 + Réseau 3)

Grotte des Cayres = réfection des équipements techniques de la cavité pour le compte du Département PDESI – Inscription

Le CDS07 recrute Barbara RODIER, en tant que stagiaire Licence Pro Gestionnaire des Espaces Naturels de Loisirs.

- 1) Mise à jour des sites inscrits au PDESI (accès-convention-signalétique...)
- 2) Plan de conventionnement pour une dizaine d'autres cavités
- 3) Inscription de nouvelles cavités au PDESI
- 4) Edition d'un topoguide spéléo.

CANYON DE LA BESORGUES

La mairie de Labastide sur Besorgues instruit une révision de son PLU et souhaite classer les terrains de la Base Canyon de la Besorgues en zone de loisirs. Cette démarche est soutenue par la Communauté de Commune du Bassin d'Aubenas.

Pour cela, la préfecture invite la municipalité de Labastide sur Besorgues à réaliser une étude afin de caractériser l'état 0 de la rivière et de mettre en place un plan de gestion de l'activité canyon sur l'ensemble du linéaire.

Le CDS07 a été convié à deux rencontres sur ce sujet au cours desquelles :

La Mairie a indiqué qu'elle ne souhaitait pas réglementer la pratique du canyon, sauf comme c'est déjà le cas pour la partie intermédiaire.

La Mairie ne souhaite pas le développement d'une activité commerciale en bordure de route (plus particulièrement dans la partie haute). Un arrêté d'interdiction de stationnement a été pris par le Département.

La Base Canyon de la Besorgues indique qu'une activité fédérale est possible sur la base, dans les mêmes conditions que son activité qui sont le fruit d'une concertation avec les acteurs locaux (itinéraires – horaires - journée off) et de préférence sur les ailes de saisons.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES GORGES ARDÈCHE

Avec le nouveau décret (2018), la RNNGA avait « obligation » de mettre à jour sa réglementation pour l'ensemble des activités. Seules l'escalade et la spéléo étaient jusqu'ici concernées avec un arrêté préfectoral portant règlement intérieur de la RNNGA.

2024 : lancement de la concertation pour la nouvelle réglementation avec l'organisation de plusieurs ateliers groupe de travail milieux ;

2025 : Poursuite des travaux par groupe de travail + Avis favorable du Comité Consultatif de la RNNGA ; 2026 : Enquête public avant effet.



CINQ ARRÊTÉS portant réglementation des manifestations et activités sportives

- 1 arrêté cadre
- 1 arrêté listant les sites et voies ouverts à l'escalade ;
- 1 arrêté listant les cavités présentant des modalités particulières de pratique de la spéléologie ;
- 1 arrêté instituant des zones de quiétude de la faune sauvage en faveur des chiroptères ;
- 1 instituant des zones de quiétude de la faune sauvage en faveur des grands rapaces.



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

NOUVEAUTÉS

La circulation des pratiquants est contrainte :

- par voie terrestre du lever au coucher du soleil (heures légales)
- par voie navigable entre 6 h et 19h.
- en privilégiant l'utilisation des sentiers ciblés par la cartographie des cheminements établis par le gestionnaire.
- par l'introduction de Zone de Quiétude (opposable) temporaire, pour l'instant en faveur des grands rapaces et des chiroptères, mais demain ...

Les activités sportives qui ne sont pas mentionnées ne sont pas autorisées dans la Réserve.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES A LA SPÉLÉOLOGIE

2016	2026
Équipement non réversible soumis à autorisation préfectorale	Idem
Balisage des accès et marquage des cavités suivant cahier des charges Entretien des balisages suivant cahier des charges	Idem Idem
Travaux spéléo (désob, pompage...) soumis à autorisation préfectorale	Possible dans le cadre d'une « pratique scientifique » manuel et volume $\leq 1\text{m}^3$
Accès aux falaises en dehors des zones ouvertes à l'escalade soumis à autorisation préfectorale	Possible dans le cadre d'une « pratique scientifique »
PRATIQUE SPORTIVE ET DE LOISIRS sur liste de cavités	Idem MAJ liste de cavités
PRATIQUE SCIENTIFIQUE sur liste de cavités et en dehors liste de cavités	MAJ liste de cavités
Déclaration annuelle d'intention	Habilitation préfectorale pluriannuelle de la personne ou de la structure + déclaration d'intention
Production d'un bilan annuel	Idem



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, likely representing the initials 'JAL'.

LISTE DES CAVITÉS PRÉSENTANT DES MODALITÉS PARTICULIÈRES DE PRATIQUE DE LA SPÉLÉOLOGIE

CAVITES DE LOISIRS SPORTIF	CAVITES A ENJEUX DE CONSERVATION PARTICULIER	CONTRAINTES
Grotte du Parapluie	Grotte du Colombier	Autorisation de la DRAC
Event de Gournier	Grotte des Deux Ouvertures	Autorisation de la DRAC
Aven de Rochas	Grotte d'Ebbou	Autorisation de la DRAC
Event de Midroï	Grotte du Figuier	Autorisation de la DRAC
Panis Aiguille	Grotte des Potiers	Autorisation de la DRAC
Aven des Neuf Gorges	Baume d'Oulen	Autorisation de la DRAC
Grotte de la Madeleine	Grotte aux points	Autorisation de la DRAC
Aven de Noël (jusqu'à la jonction 2019 ou jusqu'à l'E5 des Grands Gours)	Grotte Chabot	Autorisation de la DRAC
Grotte de Maïaguar	Grotte sombre	
Grotte de la Bousace	Grotte Huchar	
Grotte d'Argent	Grotte de Géodan	
	Grotte de la grosse Marguerite	
	Grotte de la cabre	
	Grotte Odouy	
	Grotte des Copains d'Abord	Autorisation des inventeurs
	Grotte de la Dragonnière de Gaud	ZQ Chiroptères Interdit du 15 mai au 15 septembre
	Baume des Cloches	ZQ Chiroptères Interdit toute l'année
	Grotte du Cirque de la Madeleine	ZQ Chiroptères Interdit du 15 mai au 15 octobre
	Grotte du Lierre	ZQ Chiroptères Interdit du 15 septembre au 15 novembre
	Grotte de Saint-Marcel (jusqu'à 500 mètres de l'entrée naturelle)	Autorisation du gestionnaire ZQ Chiroptères Interdit du 15 novembre au 15 mars
Nouveauté 2026		
Changement statut 2016-2026		



GROTTE DE SAINT-MARCEL

Radon : face aux concentrations importantes de radon en période estivale, la Grotte est contrainte de mettre en place des actions de remédiation afin de poursuivre l'exploitation touristique de la cavité. Le CDS07 a accompagné le bureau d'étude en charge de documenter les variations des concentrations en radon et les résultats des actions de remédiation. On s'oriente en période estivales vers :

- Obturation de l'étroiture De Joly (tout en permettant le passage ponctuel des spéléologues)
- Obturation des Catacombes (le plus en amont possible)
- Ouverture contrôlée de l'entrée touristique.

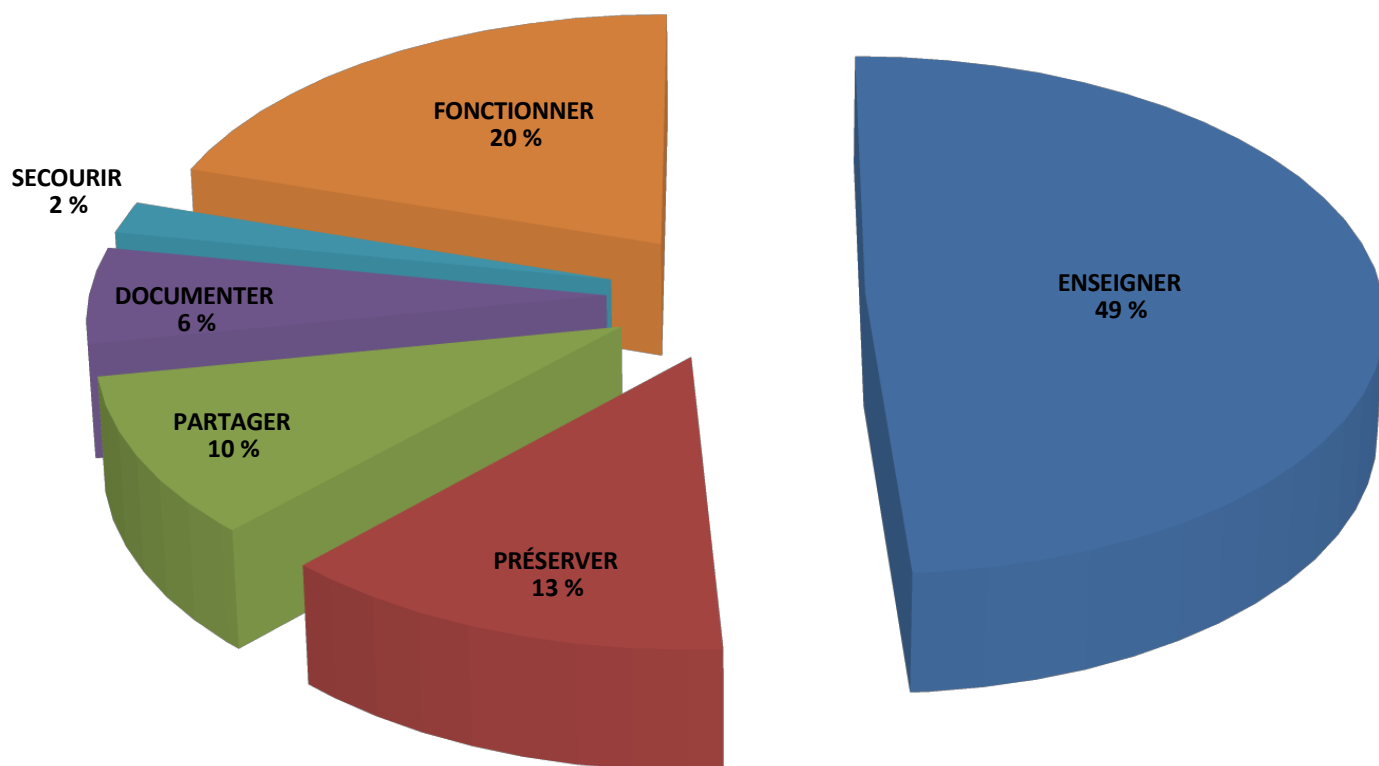
Le CDS07 a indiqué la nécessité de documenter les concentrations en CO₂ en amont de l'étroiture De Joly, lorsque celle-ci est obturée.

Biofilms : face au développement de biofilms dans la partie touristique, la Grotte a souhaité en dresser l'inventaire afin d'envisager éventuellement des actions de remédiation. Le CDS07 a réalisé une escalade dans les plafonds de la Cathédrale afin de prélever quelques échantillons.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. AL' or similar, with a horizontal line underneath.

RÉPARTITION ACTIVITÉ 2025



A handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page.

CADRE TECHNIQUE FÉDÉRAL : Activité 2025

ENSEIGNER : 49 % (110 journées)

Licenciés

École Départementale de Spéléologie = 5 journées

CSR AuRA : Organisation et encadrement du stage initiateur = 10 journées

FFS : Stage Archéologie niveau 2 + Module 1 formation moniteur = 10 journées

Scolaires

Section Sportive Vallon = 21 journées

Scolaires (hors FFS) = 10 journées

Professionnels

FFS - Ministère de la Culture = 20 journées

CREPS Formation DE + Tutorat = 20 journées

IFREEMIS = 4 journées

Suivi et entretien du matériel technique = 10 journées

PARTAGER : 10 % (22 journées)

Animations et Conférences

JNS = 5 journées

Animations Chauvet 2 = 1 journée

Rencontre Souterraines de Saint Marcel = 1 journée

Sortie spéléo grand public = 3 journées

Éditions

TGT Saint Marcel = 1 journée

Dispositif Local Accompagnement = 12 journées

SECOURIR : 2 % (5 journées)

Formation sauveteur = 2 journées

Suivi administratif et technique de la commission = 2 journées

Interventions = 1 journée

PRÉSERVER : 13 % (28 journées)

Suivi Chiroptères = 3 journées

PDESI – Conventions = 3 journées

PDESI - Entretien cavité (Réseau 3 Saint Marcel) = 1 journée

Grotte des Cayres (installation technique) = 1 journée

RNNGA (suivi mise à jour réglementation) = 6 journées

EPTB Ardèche (N2000 + SAGE) = 2 journées

Syndicat Coiron au Rhône = 1 journée

Grotte de Saint Marcel (suivi radon + inventaire biofilm) = 9 journées

Programme LIFE Minioptère = 4 journées

DOCUMENTER : 6 % (13 journées)

Fichier départemental = 2 journées

Biokarst = 3 journées

Carrière Tourange = 3 journées

Projet Traçage Cuvette Saint André Cruzière = 5 journées

FONCTIONNER : 20 % (47 journées)

Bureau = 10 journées

Conseil Administration = 7 journées

Suivi administratif et technique du Comité = 30 journées

TOTAL : 225 journées



COMPTE RENDU FINANCIER 2025 : Marc ZANONI

QUELQUES CHIFFRES

Résultat	Excédentaire	+ 3 892,89 €
Reste actif en banque	au 31/12/25	+ 52 184,08 €
Chiffre d'affaires	Hors bénévolat	70 000 € environ
Contributions Volontaires	40 % du budget	47 000 € environ

Des achats raisonnables

Des prestations bien réalisées (> 80 % du prévisionnel)

Des dons importants (3 000 €)

Un don exceptionnel (10 000 €) en fin d'année qui apparaît au bilan financier

Un nouvel outil de suivi budgétaire mensuel

UN COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE

UN COMPTE DE RESULTAT PAR ACTIONS

Avec répartition du fonctionnement au *pro rata* du temps passé par le cadre technique sur les actions. Cela permet de mettre en évidence les actions « rentables » et les actions « déficitaires ».

UN BILAN FINANCIER

LE RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
30	0	0	30	POUR

ADOPTION DU COMPTE RENDU FINANCIER 2025

Vote à main levée

UN BUDGET PREVISIONNEL 2026

Un budget conséquent (170 K€) qui intègre :

Une valorisation plus fidèle du bénévolat

Des charges :

- augmentation du taux des indemnités kilométriques du salarié
- évaluer l'exposition au radon du salarié
- renouvellement de la civière du SSF.

- Des produits :

- développer le mécénat d'entreprise
- diversifier nos subventions (ANS et Agence de l'eau)
- accroître les prestations de service.

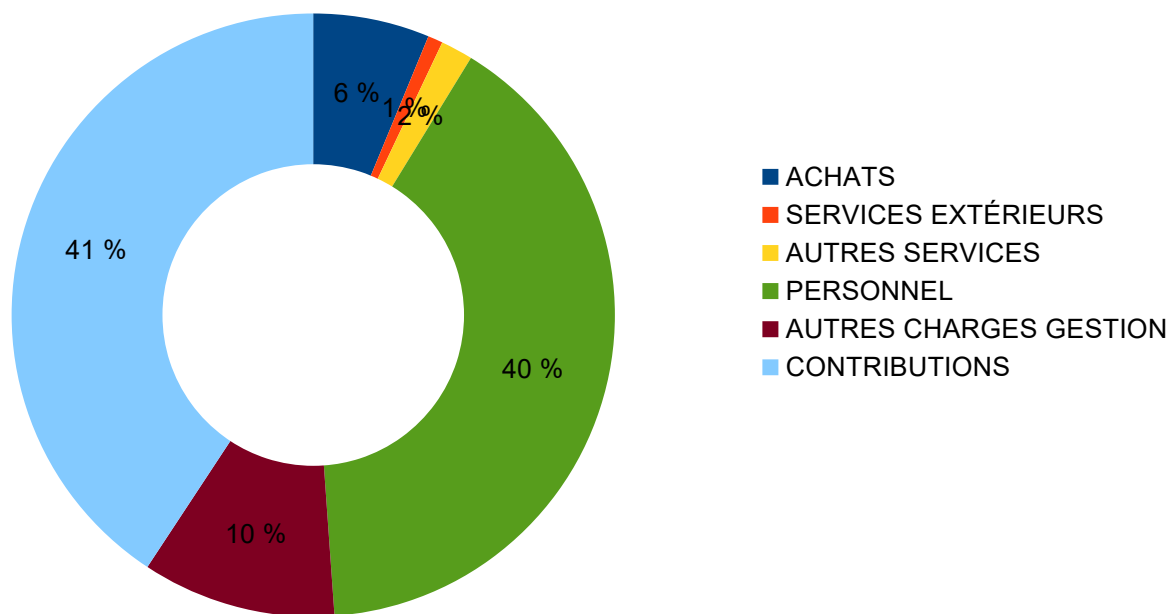
VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
30	0	0	30	POUR

ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

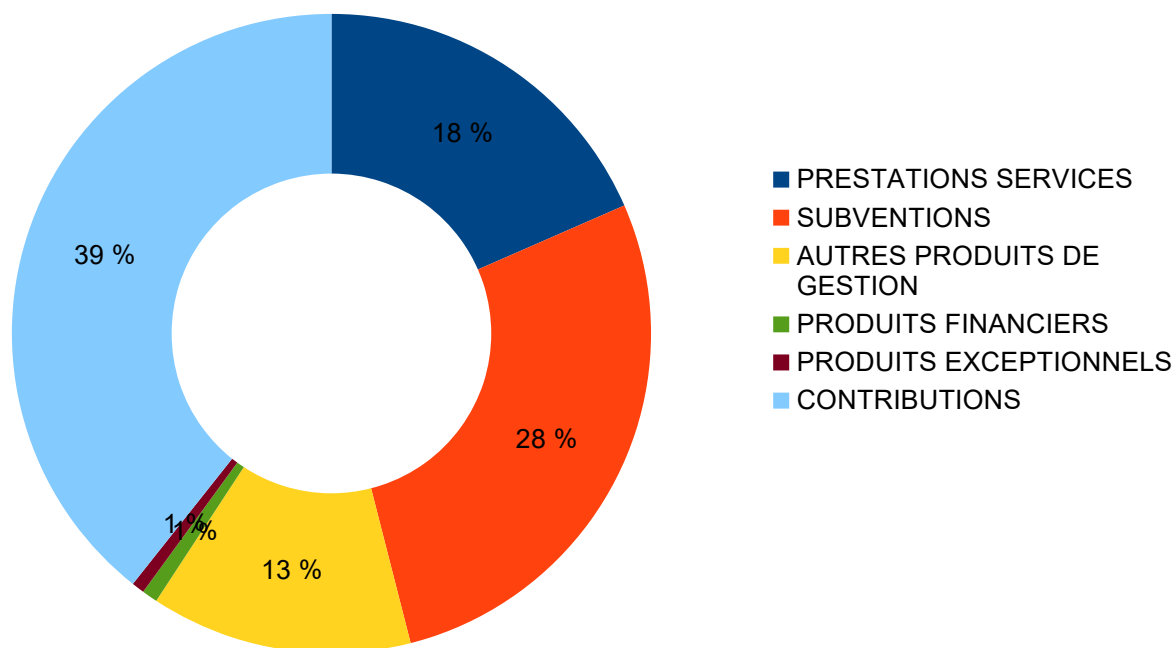
Vote à main levée



CHARGES CDS07 2025 = 116 K€



PRODUITS CDS07 2025 = 120 K€



COMPTE DE RÉSULTAT CDS07 2025

CHARGES	€	PRODUITS	€
60-Achat	7 237,07	70-Prestations de services	22 157,44
Achats études et prestations de services	1 350,00	Prestation de services	9 398,04
Achats matières et fournitures	123,35	Vente de marchandises (publications, repas , buvette)	1 992,00
Fourniture d'entretien et équipement	4 891,48	Produits des activités annexes (mise à disposition)	10 767,40
Autres fournitures	872,24		
61 - Services extérieurs	925,75	74- Subventions d'exploitation	33 130,00
Sous traitance générale	0,00	Etat: Agence National du Sport	3 750,00
Locations	220,35	Département	23 000,00
Entretien et réparation	428,40	Fédération (FFS + CSR AuRA)	2 380,00
Assurance	277,00	Autres recettes (SDIS)	4 000,00
Documentation	0,00		
62 - Autres services extérieurs	2 001,60	75 - Autres produits de gestion courante	15 887,40
Publicité, publication	0,00	Cotisations des clubs et licences membres	12 126,00
Déplacements, missions	475,40	Dons	2 986,00
Frais postaux et de télécommunications	1 133,24	Mécénat d'entreprise	0,00
Services bancaires, autres	392,96	Abandons de frais	775,40
63 - Impôts et taxes	438,28	Participations stages, camps...	0,00
Impôts et taxes sur rémunération	438,28		
64- Charges de personnel	46 100,43	76 - Produits financiers : intérêts livret A	947,28
Rémunération des personnels	24 800,19		
Charges sociales	18 803,23		
Autres charges de personnel	2 497,01		
65- Autres charges de gestion courante	12 052,00	77 – Produits exceptionnels :	775,40
Cotisations, affiliations, droit d'auteurs	186,00		
Frais de formations	1 640,00		
Licences membres	10 226,00		
68- Dotation aux amortissements	250,00		
Total des charges	69 005,13	Total des produits	72 897,52
86- Contributions volontaires en nature	47 258,64	87 - Contributions volontaires en nature	47 258,64
Personnel bénévole	47 258,64	Bénévolat	47 258,64
TOTAL DES CHARGES	116 263,77	TOTAL DES PRODUITS	120 156,16
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU STOCK			3 892,39
VARIATION DU STOCK			0,00
RÉSULTAT APRÈS VARIATION DU STOCK			3 892,39

Pour le CDS07
La Présidente
Anne-Marie GENUITE

Approuvé le 07/02/2026
Le Trésorier
Marc ZANONI





COMPTE DE RÉSULTATS PAR ACTION CDS 07 2025

ACTIONS	CHARGES	%	PRODUITS	%	SOLDES
Avant répartition du fonctionnement dans les actions					
Fonctionnement	61 300 €	53 %	34 756 €	29 %	-26 544 €
Enseigner	3 138 €	3 %	22 023 €	18 %	18 886 €
Partager	494 €	0 %	4 124 €	3 %	3 630 €
Documenter	40 481 €	35 %	41 504 €	35 %	1 023 €
Secourir	9 445 €	8 %	9 899 €	8 %	454 €
Préserver	1 406 €	1 %	7 850 €	7 %	6 444 €
TOTAL	116 264 €	100 %	120 156 €	100 %	3 892 €
REPARTITION TPS SALARIE		Nb de jours	Nb de jours	%	
Fonctionnement		47	0	0 %	
Enseigner		110	110	62 %	
Partager		22	22	12 %	
Documenter		13	13	7 %	
Secourir		5	5	3 %	
Préserver		28	28	16 %	
TOTAL		225	178	100 %	
ACTIONS	CHARGES	%	PRODUITS	%	SOLDES
Après répartition du fonctionnement dans les actions					
Enseigner	41 020 €	35 %	43 502 €	36 %	2 482 €
Partager	8 070 €	7 %	8 420 €	7 %	350 €
Documenter	44 958 €	39 %	44 042 €	37 %	-916 €
Secourir	11 167 €	10 %	10 875 €	9 %	-292 €
Préserver	11 048 €	10 %	13 317 €	11 %	2 269 €
TOTAL	116 264 €	100 %	120 156 €	100 %	3 892 €

Pour le CDS07
La Présidente
Anne-Marie GENUITE

Approuvé
Le
Trésorier
Marc ZANONI

Le 07/02/2026






BILAN EXERCICE 2025 CDS 07

ACTIF <i>Patrimoine de l'association</i>		PASSIF <i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles	0,00 €	Fonds propres : Report à nouveau	39 729,25 €
Immobilisations (matériel)	290,28 €	Résultat de l'exercice	3 892,39 €
Autres immobilisations financières	0,00 €	Subventions d'investissement	0,00 €
Stock Matériel technique	27 775,21 €	Stock Matériel technique	27 775,21 €
Total actif immobilisé	28 065,49 €	Total fonds propres	71 396,85 €
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	1 259,28 €	Fournisseurs et comptes rattachés	112,00 €
Disponibilités / Trésorerie	52 184,08 €	Fiscales et sociales	0,00 €
Charges constatées d'avance	0,00 €	Produits constatés d'avance	10 000,00 €
Total actif circulant	53 443,36 €	Total dettes	10 112,00 €
TOTAL ACTIF	81 508,85 €	TOTAL PASSIF	81 508,85 €

Pour le CDS07
La Présidente
Anne-Marie GENUITE



Approuvé le 07/02/2026
Le Trésorier
Marc ZANONI





VÉRIFICATEURS AUX COMPTES 2025

Nous avons pu examiner les documents comptables en présence de la présidente, du trésorier et du permanent salarié du CDS07 le mardi 3 février 2026. Voici nos observations et recommandations.

Cette année, nous avons surtout porté notre regard sur l'information à faire au sujet du financement de notre poste de permanent salarié CDS07. Nous ne vous apprenons rien en écrivant que ce poste est financièrement important pour la structure et d'une indispensable utilité surtout dans un département comme l'Ardèche qui en plus d'être karstique, a une grosse fréquentation touristique, de très nombreux acteurs scientifiques et environnementaux.

La situation sur la pérennité du poste est un souci majeur pour le bureau du CDS.

Rappelons que son autofinancement est assuré environ pour moitié par le CDS.

L'autre moitié, constituée des financements partenaires (Département, Jeunesse et Sports, ...); reste fragile, nécessite une grande vigilance, anticipation et beaucoup de temps et démarches.

Recommandations des vérificateurs aux comptes

Nous avons proposé au trésorier et à la présidente de donner une information simplifiée aux membres du CDS sur :

- l'état des lieux fin 2024
- les nouveaux éléments survenus pendant l'année 2025 (audit et accompagnement)
- les perspectives 2026 (scénarios possibles pour viser la pérennité du poste).

Nous notons également qu'avec les années les responsabilités du CDS en tant qu'employeur se complexifie (exposition aux risques (radon /CO₂ ...), utilisation du véhicule personnel pour un permanent (distinction à faire entre des remboursements de frais kilométriques par rapport à un bénévole, participation à la prime d'assurance, équipements spéciaux ...). Les coûts induits sont forcément à prendre en compte par l'employeur. Mais, après cet énoncé de contraintes, et sans flatterie gratuite, le CDS 07 peut s'enorgueillir d'avoir un permanent compétent, disponible et autant polyvalent.

Documents comptables

Nous n'avons pas procédé cette année à la vérification de notes de frais de manière aléatoire. Les remarques faites l'an passé concernaient surtout la forme.

Les documents présentés nous ont parus clairs et les ventilations faites par actions poussées à un degré de détail à la limite du chronophage !

Recommandations des vérificateurs aux comptes

Continuez à utiliser le logiciel *Basicompta* qui simplifie le travail des acteurs concernés.

Pensez à bien traduire tous les sigles ou abréviations dans les lignes d'écriture des documents présentés sur tableur.

Conclusion : Il ressort de ces vérifications que les comptes du CDS07 nous semblent clairs et ordonnés montrant un travail sérieux et consciencieux de la part de l'équipe dirigeante.

Compte tenu des remarques faites, nous déclarons les comptes de l'exercice 2025 sincères et véritables et proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus au trésorier.

Fait à Aubenas, le 3 février 2026

Fabien DARNE



Jacques GUDEFIN



BUDGET PRÉVISIONNEL CDS07 - 2026

CHARGES	€	PRODUITS	€
FONCTIONNEMENT	65000	FONCTIONNEMENT	47400
Fournitures et abonnement	1000	Conseil départemental de l'Ardèche	15000
Frais postaux et télécom	1200	Fond de Développement Vie Associative	1500
Salaire Cadre Technique	25600	Agence Nationale du Sport (Emploi)	6000
Cotisations sociales et de prévoyance	20000	Dons-Mécénat	12000
Autres frais de personnel	6700	Cotisations clubs et licences membres	11900
Cotisations et gestion courante	10500	Produits financiers	1000
ENSEIGNER	7200	ENSEIGNER	20000
Matériel technique	6000	Prestations de services	9000
Alimentation	200	Collège Henri Ageron	5000
Aide Formation	300	Conseil départemental de l'Ardèche	3000
Prestations de services	700	Agence Nationale du Sport (PSF)	1500
		CSR - Auvergne Rhône Alpes	350
		Fédération Française Spéléologie	1150
SECOURIR	6000	SECOURIR	6000
Matériel technique	3800	Subvention SDIS	4000
Formation bénévoles	1250	Subvention exceptionnelle SDIS	2000
Fournitures	700		
Nourriture et hébergement	250		
DOCUMENTER	12400	DOCUMENTER	17700
Prestations de services	11300	Agence de l'Eau	16700
Matériel technique	1100	ABCèze	1000
PARTAGER	2300	PARTAGER	4000
Matériel technique	300	Ventes de produits	2000
Impression plaquette	500	Prestations de services	2000
Impression TGT Saint Marcel	1500		
PRESERVER	6700	PRESERVER	4500
Matériel technique	2000	Agence Nationale du Sport (PSF)	1500
Matériel scientifique	2100	Prestations de services	3 000
Indemnité stagiaire	2600		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	70000	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	70000
Personnel Bénévole / Bénévolat	70000	Personnel Bénévole / Bénévolat	70000
TOTAL CHARGES	169600	TOTAL PRODUITS	169600

Pour le CDS07
La Présidente
Anne-Marie GENUTE



Approuvé le 07/02/2026
Le Trésorier
Marc ZANON




CONSEIL ADMINISTRATION 2024-2028

LA COMPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATION

Peut compter jusqu'à 17 membres,
un poste d'administrateur est réservé à un médecin licencié à la FFS,
doit respecter l'article L131-8 du code du sport sur la parité femmes/hommes.

STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CDS07

3 nouveaux poste administrateurs sont à pourvoir en raison de la démission de Bastien Rodier et de deux postes restés vacants pour l'olympiade 2024-2028.

L'un des postes est réservé à une candidate administratrice.

Un appel à candidature a été circularisé à l'ensemble des clubs.

La date de clôture des candidatures était fixée au 12 janvier 2024 (minuit). 2 candidatures ont été reçues et déclarées recevables.

Le vote se déroule à main levée.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION

Prénom - NOM CANDIDATS	GENRE	VOTES	CONTRE	NUL	POUR	ÉLU
Virginie BALMONT	F	30	0	0	30	ÉLUE
Thierry MARCHAND	M	30	0	0	30	ÉLU

